



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/1
12 mars 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des normes de
qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation
des fruits et légumes frais

Cinquante-troisième session
Genève, 21-25 mai 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève
le 21 mai 2007, à 10 heures¹

¹ Les membres des délégations qui participent à des réunions au Palais des Nations doivent remplir le bulletin d'inscription, qui peut être téléchargé sur le site <http://www.unece.org/trade/agr/meetings/registr.htm>, et le retourner au secrétariat par courrier électronique (alissa.mayor@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 06 29). Avant la réunion, les membres des délégations sont priés de se présenter, munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, à la Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, située au Portail de Pregny, pour retirer leur plaquette d'identité (en cas de difficulté, veuillez appeler le numéro suivant: 022 917 12 65).

Les documents pour la réunion sont disponibles sur le site
<http://www.unece.org/trade/agr/meetings/2007.htm>.

Des renseignements supplémentaires à l'intention des visiteurs sont affichés à l'adresse
<http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/1
2. Faits présentant un intérêt pour la Section spécialisée survenus depuis la dernière session
 - a) CEE, Comité du commerce et Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles ECE/TRADE/C/2006/18
ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20
 - b) Autres organismes
 - c) Concentration des travaux sur les normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE ECE/TRADE/C/2006/18/Add.1
3. Propositions de révision de normes CEE-ONU
 - a) Pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation INF.1 (La norme, document non officiel)
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/2
 - b) Abricots ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/3
 - c) Concombres ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/4
4. Examen des recommandations CEE-ONU
 - a) Cerises ECE/TRADE/C/WP.7/2006/5
 - b) Pêches et nectarines TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.4
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/5
INF.2 (Document non officiel)
 - c) Raisins de table ECE/TRADE/C/WP.7/2006/4/Rev.1
 - d) Cèpes ECE/TRADE/C/WP.7/2006/7
 - e) Pommes TRADE/WP.7/GE.1/2005/18/Add.2
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/6
 - f) Liste des variétés de pommes INF.3 (Document non officiel)
5. Modifications à apporter aux textes de caractère général
 - a) Certificat de conformité ECE/TRADE/C/WP.7/2006/17
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/7

- | | |
|--|---|
| b) Norme-cadre | TRADE/WP.7/2002/9/Add.13
TRADE/WP.7/GE.1/2005/16
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/8
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/9 |
| c) Révision du mandat
(Protocole de Genève) | TRADE/WP.7/2005/9/Add.1 |
| 6. Utilisation du marquage par code | ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/10
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/8 |
| 7. Liste des organismes | INF.4 (Document non officiel) |
| 8. Application des normes CEE-ONU | INF.5 (Document non officiel) |
| 9. Activités de renforcement des capacités | |
| 10. Renforcement des travaux de la Section | ECE/TRADE/C/WP.7/2006/19/Rev.1 |
| 11. Questions diverses | |
| 12. Travaux futurs | |
| 13. Élection du bureau | |
| 14. Adoption du rapport | |

II. ANNOTATIONS

1. Adoption de l'ordre du jour

Les délégations seront invitées à adopter l'ordre du jour.

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/1

2. Faits présentant un intérêt pour la Section spécialisée survenus depuis la dernière session

a) CEE et organes subsidiaires

Le secrétariat présentera les décisions prises pendant la session biennale de la CEE et la session du Comité du commerce qui ont une incidence sur les travaux de la Section spécialisée, ainsi que les décisions prises à la soixante-deuxième session du Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles qui concernent les travaux de la Section spécialisée.

Documentation

CEE, Comité du commerce: Rapport sur les travaux de sa première session

ECE/TRADE/C/2006/18

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles: Rapport sur les travaux de sa soixante-deuxième session

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/20

b) Autres organismes

Les représentants d'autres organismes et membres des délégations seront invités à donner à la Section spécialisée des renseignements sur leurs activités en rapport avec les travaux de la Section.

c) Concentration des travaux sur les normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE

La CEE et l'OCDE rendront compte de l'état d'avancement de leurs échanges de vues sur la concentration au sein de la CEE des activités de l'OCDE et de la CEE relatives aux normes de qualité des produits agricoles.

Documentation

Concentration des travaux sur les normes de qualité des produits agricoles au sein de la CEE: projet de plan de transition ECE/TRADE/C/2006/18/Add.1

3. Propositions de révision de normes CEE-ONU

a) Pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation

Un groupe de travail sur les pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation a été créé par la Section spécialisée à sa session de 2006 et se compose de représentants de l'Allemagne, de la Belgique, des États-Unis, de la France (rapporteur), des Pays-Bas et d'Europatat. Il présentera les résultats de ses échanges de vues sur l'application et le perfectionnement de la norme sur les pommes de terre, adoptée par le Groupe de travail en 2006.

Documentation

Pommes de terre de primeur et de conservation INF.1 (La norme, document non officiel)
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/2

b) Abricots

La Section spécialisée étudiera la proposition présentée par l'Allemagne en vue de modifier la norme CEE-ONU pour les abricots.

Documentation

Abricots ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/3

c) Concombres

Les participants à la session de 2006 du Régime de l'OCDE pour l'application des normes internationales aux fruits et légumes ont évoqué la nécessité de modifier cette norme à la lumière des travaux de l'OCDE relatifs à une brochure explicative de la norme sur les concombres.

Documentation

Concombres ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/4

4. Examen des recommandations CEE-ONU

Les délégations procéderont à un examen des recommandations ci-après, qui étaient toutes à l'essai jusqu'en 2007.

a) Cerises

À sa session de 2006, le Groupe de travail a adopté la recommandation de supprimer le paragraphe «Les cerises doivent être cueillies avec soin».

Documentation

Cerises

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/5

b) Pêches et nectarines

Le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles a renvoyé le texte concernant les pêches et nectarines à la Section spécialisée pour un examen plus approfondi et a prolongé la période d'essai de la recommandation actuellement en application.

Le Groupe de travail créé par la Section spécialisée et composé de représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne (rapporteur), de l'Espagne, des États-Unis, de la France, de l'Italie et de la Suède présentera des propositions concernant la révision de la norme.

Documentation

Pêches et nectarines

TRADE/WP.7/GE.1/2004/25/Add.4
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/5
INF.2 (document non officiel)

c) Raisins de table

À sa session de 2006, le Groupe de travail a adopté, pour les raisins de table, une partie concernant les caractéristiques minimales relatives à la maturité en tant que recommandation CEE-ONU qui devait faire l'objet d'un examen plus approfondi à la session de 2007 de la Section spécialisée. Compte tenu des contributions du Régime de l'OCDE et du Codex Alimentarius, d'autres parties de la norme pourraient également être revues.

Documentation

Raisins de table

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/4/Rev.1

d) Cèpes

La Section spécialisée décidera si elle souhaiterait proposer de nouveaux changements à ajouter à ceux qui ont été recommandés à sa session de 2006.

Documentation

Cèpes

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/7

e) Pommes

Le Groupe de travail composé de représentants de l’Afrique du Sud, de l’Allemagne, de la Belgique, des États-Unis, de la France, de l’Italie, de la Nouvelle-Zélande, de la Communauté européenne (rapporteur) et du COPA/COGECA (Comité des organisations professionnelles agricoles/Confédération générale des coopératives agricoles de l’Union européenne) rendra compte des résultats de ses travaux en vue de mettre au point une méthode commode et facile à comprendre pour améliorer l’homogénéité. La Section spécialisée a demandé au Groupe de travail de prendre en considération les tableaux de calibrage du COPA/COGECA et les résultats de la réunion de septembre 2006 du Comité du Codex Alimentarius sur les fruits et légumes frais.

Documentation

Pommes

TRADE/WP.7/GE.1/2005/18/Add.2
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/6

f) Liste des variétés de pommes

La Section spécialisée a décidé de poursuivre l’examen de la liste des variétés à sa session de 2007. Le secrétariat proposera des moyens de présenter la liste sur le site Web de la CEE.

Documentation

Liste des variétés

INF.3 (document non officiel)

5. Modifications à apporter aux textes de caractère général

a) Certificat de conformité

La Section spécialisée examinera la version révisée du certificat de contrôle qui a été alignée sur la Formule-cadre des Nations Unies et approuvée par le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles.

Le secrétariat rendra compte des résultats de l’enquête sur les méthodes et techniques nationales de signature et d’estampillage électronique.

Documentation

Certificat de conformité

ECE/TRADE/C/WP.7/2006/17
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/7

b) Norme-cadre

Les délégations reviendront sur cette question en s'appuyant sur une proposition de l'Allemagne (TRADE/WP.7/GE.1/2005/16) concernant l'application des normes à différents stades de la commercialisation. La Section spécialisée s'efforcera également de préciser comment il faudrait appliquer des tolérances pour différents paramètres, y compris la maturité.

Documentation

Norme-cadre

TRADE/WP.7/2002/9/Add.13
TRADE/WP.7/GE.1/2005/16
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/8
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/9

c) Révision du mandat (Protocole de Genève)

Les délégations étudieront les travaux à réaliser concernant le Protocole de Genève dans le contexte plus large du débat en cours sur la concentration éventuelle, au sein de la CEE, des travaux relatifs aux normes de qualité des produits agricoles.

Documentation

Révision du Protocole de Genève

TRADE/WP.7/2005/9/Add.1

6. Utilisation du marquage par code

La Section spécialisée étudiera ce point en s'appuyant sur une note thématique établie par l'Allemagne, l'Allemagne et la Suède.

Documentation

Utilisation du marquage par code

ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/10
ECE/TRADE/C/WP.7/GE.1/2007/8

7. Liste des organismes

Le secrétariat affichera sur le site Web de la CEE la liste à jour des organismes (y compris le nom des personnes à qui s'adresser).

Documentation

Liste des organismes INF.4 (document non officiel)

8. Application des normes CEE-ONU

La Section spécialisée proposera des moyens d'améliorer la présentation, sur son site Web, des informations relatives à l'application des normes CEE-ONU. Elle étudiera également un projet de questionnaire établi par le secrétariat, qui fait suite à la décision prise par le Groupe de travail de réunir tous les deux ans des renseignements sur l'utilisation dans la pratique des normes CEE-ONU.

Documentation

Projet de questionnaire INF.5 (document non officiel)

9. Activités de renforcement des capacités

Les délégations et le secrétariat mettront en commun leurs informations sur les activités de renforcement des capacités qui sont soit projetées soit déjà menées à bien.

10. Consolidation des travaux de la Section

La Section spécialisée étudiera les moyens de consolider ses travaux en s'inspirant des résultats de l'enquête sur les travaux du Groupe de travail.

Documentation

Enquête sur les travaux de la Section spécialisée ECE/TRADE/C/WP.7/2006/19/Rev.1

11. Questions diverses

Toute autre question intéressant les travaux de la Section spécialisée que les participants souhaiteront peut-être étudier.

12. Travaux futurs

La Section spécialisée étudiera les propositions et les priorités concernant les travaux futurs. Elle arrêtera également l'ordre du jour provisoire de sa prochaine session, dont les dates provisoires ont été fixées du 26 au 30 mai 2008.

13. Élection du bureau

La Section spécialisée élira un président et un vice-président. À sa cinquante-deuxième session, elle a élu M^{me} Ulrike Bickelmann (Allemagne) Présidente et M^{me} Kristina Mattsson (Suède) Vice-Présidente.

14. Adoption du rapport

La Section spécialisée adoptera le rapport de la session.

III. CALENDRIER PROVISoire DES TRAVAUX

Lundi 21	10 h 00-13 h 00	Groupes de travail (pommes de terre de primeur et pommes de terre de conservation, raisins de table et pêches et nectarines)
	15 h 00-18 h 00	Groupes de travail
Mardi 22	10 h 00-13 h 00	Points 1, 2, 3
	15 h 00-18 h 00	Points 3 (<i>suite</i>) et 4
Mercredi 23	10 h 00-13 h 00	Point 4 (<i>suite</i>)
	15 h 00-18 h 00	Points 5, 6
Jeudi 24	10 h 00-13 h 00	Points 7 à 13
	15 h 00-18 h 00	Réunions des groupes de travail et des groupes d'experts, dont une sera consacrée à la brochure explicative de l'OCDE sur les kiwis
Vendredi 25	10 h 00-13 h 00	Point 14
	15 h 00-18 h 00	Tout groupe de travail qui souhaiterait prolonger la réunion du jeudi

* * *

Les versions actuelles des normes CEE-ONU relatives aux fruits et légumes frais peuvent être consultées à l'adresse http://www.unece.org/trade/agr/standard/fresh/fresh_e.htm.

Les communications écrites doivent être envoyées au secrétariat par courrier électronique à l'adresse: agristandards@unece.org.

Toute la documentation peut être consultée sur notre page d'accueil à l'adresse: <http://www.unece.org/trade/agr>.
